



**DIRECTION DE LA SANTÉ DES PREMIÈRES NATIONS ET DES INUITS  
PROGRAMME DES SERVICES DE SANTÉ NON ASSURÉS**

**GRILLE TARIFAIRE – AUDIOLOGIE  
RÉGION DU MANITOBA**

**Prix en vigueur le 21 septembre 2018**

**Services, frais, réparations et fournitures de prothèses auditives**

Description	Code	Autorisation préalable	Lignes directrices suggérées pour le remplacement	Prix (Jusqu'à)
EMBOUT AURICULAIRE DE RECHANGE, AVEC FRAIS DE PRISE D'EMPREINTE, CÔTÉ DROIT, ADULTE	99400246	Non	1 fois aux 2 ans	60,00\$
EMBOUT AURICULAIRE DE RECHANGE, AVEC FRAIS DE PRISE D'EMPREINTE, CÔTÉ GAUCHE, ADULTE	99400245	Non	1 fois aux 2 ans	60,00\$
EMBOUT AURICULAIRE DE RECHANGE, AVEC FRAIS DE PRISE D'EMPREINTE, CÔTÉ DROIT, ENFANT	99400269	Non	4 par année	60,00\$
EMBOUT AURICULAIRE DE RECHANGE, AVEC FRAIS DE PRISE D'EMPREINTE, CÔTÉ GAUCHE, ENFANT	99400268	Non	4 par année	60,00\$
ÉVALUATION COMPLÈTE DE L'AUDITION (BILATÉRALE)	99400639	Oui	5 ans	76,20\$
EXÉCUTION/POSE DROIT	99401224	Oui	5 ans	425,00\$
EXÉCUTION/POSE GAUCHE	99401225	Oui	5 ans	425,00\$



FRAIS DE RETOUR DE PROTHÈSE AUDITIVE, DROIT	99400265	Oui		50,00\$
FRAIS DE RETOUR DE PROTHÈSE AUDITIVE, GAUCHE	99400264	Oui		50,00\$
PROTHÈSE AUDITIVE - VÉRIFICATION DE L'EFFICACITÉ / RÉAJUSTEMENT (DEMANDÉ PAR LE CLIENT), CÔTÉ DROIT	99400641	Oui	1 fois par année (après l'échéance de la garantie de l'appareil auditif)	35,00\$
PROTHÈSE AUDITIVE - VÉRIFICATION DE L'EFFICACITÉ/RÉAJUSTEMENT (DEMANDÉ PAR LE CLIENT), CÔTÉ GAUCHE	99400640	Oui	1 fois par année (après l'échéance de la garantie de l'appareil auditif)	35,00\$
RÉÉVALUATION PARTIELLE DE L'AUDITION - BILATÉRALE (DEMANDÉ PAR LE CLIENT OU LE MÉDECIN)	99400642	Oui	2 ans	45,00\$
RÉPARATION À L'EXTERNE, FRAIS DE SERVICE FOURNISSEUR, CÔTÉ DROIT	99400273	Oui		55,00\$
RÉPARATION À L'EXTERNE, FRAIS DE SERVICE FOURNISSEUR, CÔTÉ GAUCHE	99400272	Oui		55,00\$